

**AVIS DE MARCHE** Marche de maitrise d'oeuvre pour le

**raccordement du réseau d'eau potable d'aniane sur celui de gignac.**

**SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE**

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT : Commune d'Aniane, Hotel de ville - 2, rue de la mairie, Contact : Conseil Général de l'Hérault à l'attention de M. Stéphane gourmaud, FR-34150 Aniane, Tél : 0467570140, E-mail : sgourmaud@cg34.fr, Fax : 0467577085

**Adresse(s) internet :**

Adresse de soumission des offres et des demandes de participation (URL) : <http://www.e-marchespublics.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Conseil general de l'herault direction de l'assistance technique eau, Hôtel du département 1000, rue d'alco, Contact : à l'attention de M. stéphane gourmaud, FR-34087 Montpellier, Tél : 0467676659, E-mail : sgourmaud@cg34.fr

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :** Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Point(s) de contact susmentionné(s). I.2) ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : Eau

**SECTION II : OBJET DU MARCHE**

II.1) DESCRIPTION

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice :** Marche de maitrise d'oeuvre pour le raccordement du réseau d'eau potable d'aniane sur celui de gignac.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :** Services. Catégorie de service : no27

Code NUTS: FR813

**II.1.3) L'avis implique :** Un marché

**II.1.4) Informations concernant l'accord-cadre : II.1.5) Brève description du marché ou de l'achat/des achats :**

Marche de maitrise d'oeuvre pour le raccordement du réseau d'eau potable d'aniane sur celui de gignac

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :** 71541000

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés**

**publics (AMP) :**

**II.1.8) Division en lots :** Division en lots : non

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** non

II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHE

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

Valeur estimée hors TVA : 2462500 euros

**II.2.2) Options :** Non.

**II.3) DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION :** Durée en 18 mois (à compter de la date d'attribution du contrat).

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

##### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

##### III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

##### III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'entité adjudicatrice est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :  
en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;  
en qualité de membres de plusieurs groupements.

##### III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : III.2.2) Capacité économique et financière : III.2.3) Capacité technique : III.2.4) Marchés réservés :

non. III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : Non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui.

### SECTION IV : PROCEDURE

#### IV.1) TYPE DE PROCEDURE

##### IV.1.1) Type de procédure :

Appel d'offres ouvert

#### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique au vu de la note méthodologique (70 %)
- Prix des prestations (30 %)

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par

l'entité adjudicatrice : 20150420-2

##### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le

même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Documents payants: Non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 03/07/2015 à 16:00

**IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** francais

**IV.3.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

120 jours (à compter de la date limite de réception des offres). [g34.e-marchespublics.com](http://g34.e-marchespublics.com)

**IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non.

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PERIODIQUE : Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCE PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS : <https://www.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20/04/2015

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

**VI.4.2) Introduction des recours :**

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Conseil general de l'herault direction de l'assistance technique eau , Hôtel du département 1000, rue d'alco, FR-34087 Montpellier, Tél : 0467676659, E-mail : [sgourmaud@cg34.fr](mailto:sgourmaud@cg34.fr)

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 20/04/2015

Eléments non publiés: Critères sociaux ou environnementaux :Aucun Eléments de facturation : Numéro de bon de commande: 20150420-2

Libellé de la facture : Commune d'Aniane Direction générale des services Hôtel de ville - 2, rue de la mairie 34150 Aniane

Siret : 21340010400013 Classe de profit : Commune